

Perquisition chez le "monsieur Afrique" de Jacques Chirac
NOUVELOBS.COM | 11.07.2007 | 17:48

Les magistrates chargées de l'enquête sur l'assassinat du juge, en 1995 à Djibouti, ont perquisitionné aux deux domiciles de Michel de Bonnacorse, ancien responsable de la cellule africaine de l'Elysée.

L'enquête sur la mort du juge Bernard Borrel s'accélère. Les deux domiciles de Michel de Bonnacorse, ancien responsable de la cellule africaine de l'Elysée durant la présidence de Jacques Chirac, ont été perquisitionnés lundi 9 et mardi 10 juillet par les juges chargés d'enquêter sur d'éventuelles pressions sur la justice dans l'affaire Borrel.

Les magistrates, Fabienne Pous et Michèle Ganascia, se sont rendues lundi à Lamanon (Bouches-du-Rhône), où l'ancien "monsieur Afrique" de l'Elysée a une résidence secondaire, et mardi à son domicile parisien, boulevard du Montparnasse (14e). Ces perquisitions ont permis la saisie d'un carnet.

Les mêmes juges avaient déjà perquisitionné en avril au Quai d'Orsay et à la Chancellerie, avant d'être refoulées aux portes de l'Elysée où elles voulaient notamment visiter le bureau de Michel de Bonnacorse.

"Pression sur la justice"

La veuve du juge Bernard Borrel, tué en 1995 à Djibouti, a porté plainte avec constitution de partie civile le 25 juin contre Michel de Bonnacorse pour "pression sur la justice". Dans le journal *Jeune Afrique* (29 avril- 5 mai 2007), il avait déclaré : "contrairement à ceux qui préjugent de l'assassinat de Bernard Borrel sur ordre des autorités djiboutiennes, je préjuge, moi, qu'il s'est suicidé".

"Les déclarations de Michel de Bonnacorse, qui n'a aucune qualité sur le plan technique pour porter des appréciations sur une information judiciaire en cours dans laquelle il n'est pas partie, constituent non seulement une ingérence du pouvoir politique sur l'autorité judiciaire, contraire au principe constitutionnel de séparation des pouvoirs, mais également une pression sur la justice", écrivent dans leur plainte les avocats de la veuve du juge Borrel.

Enquête sur des trafics mouillant l'actuel président

Par ailleurs, selon un témoignage recueilli récemment par la juge d'instruction en charge de l'enquête sur la mort du juge, tué en 1995 à Djibouti, Bernard Borrel a été chargé, avant sa mort, par le ministre djiboutien de la justice d'enquêter sur "des trafics" auxquels Ismaël Omar Guelleh, actuel président djiboutien, aurait été mêlé. Ce témoignage d'un ancien militaire, Le juge Bernard Borrel, tué en 1995 à Djibouti, a été chargé, avant sa mort, par le ministre djiboutien de la justice d'enquêter sur "des trafics" auxquels Ismaël Omar Guelleh, actuel président djiboutien, aurait été mêlé, selon les propos d'un ex-membre du renseignement militaire français, recueillis par la justice française.

Le témoignage de cet ancien militaire, membre du deuxième bureau (renseignement militaire, ancêtre de la DGSE) a été recueilli le 27 juin dans le bureau de la juge chargée de l'enquête sur la mort du juge Borrel, Sophie Clément, lors d'une confrontation entre plusieurs militaires français en poste à Djibouti à l'époque.

"Lutttes de pouvoir pour la présidence"

Selon son témoignage, la mission confiée au juge Borrel visait les agissements d'Ismaël Omar Guelleh (IOG), qui était alors chef de cabinet du chef de l'Etat Hassan Gouled Aptidon, son oncle, mais aussi l'un des candidats au pouvoir. "Il y avait des menaces graves du fait de lutttes de pouvoir pour la présidence. C'était des batailles de clans", a déclaré l'ancien membre du deuxième bureau. Selon "mes sources", a-t-il ajouté et celle d'un autre officier dont il cite le nom, "le ministre de la Justice Moumin Badon Farah avait chargé Bernard Borrel de constituer un dossier sur l'ensemble des trafics auxquels Ismaël Omar Guelleh était mêlé."

Il ajoute qu'"il s'agissait d'avoir des arguments pour écarter IOG de la course au pouvoir. Je précise que lorsque je parle de mes sources, cela représente des informations venant d'environ 80 personnes. Cette diversité permet de recouper les informations", précise-t-il.

Le corps en partie carbonisé du juge Bernard Borrel a été retrouvé le 19 octobre 1995 en contrebas d'un ravin à 80 km de Djibouti. Le magistrat français travaillait, au titre de la coopération, auprès du ministre de la Justice de Djibouti à la réforme du code pénal. La thèse du suicide avancée par les autorités djiboutiennes a toujours été contestée par sa veuve, qui dénonce des pressions politiques pour étouffer une affaire mettant en cause les autorités politiques de Djibouti.

Dans un communiqué du 19 juin, le procureur de la République de Paris a confirmé officiellement l'origine criminelle de la mort du juge Borrel.



Mr de Bonnacorse